



Sur le front de l'énergie: infos et perspectives

Une pénurie d'énergie en hiver: tel est le scénario que nous devons éviter par tous les moyens. Une telle situation, qui a failli se produire en 2022, serait dévastatrice pour l'économie. Dans le dossier «Sur le front de l'énergie», economiesuisse commente l'actualité et évalue les nouveaux développements sous l'angle économique.

17 juin 2024: L'économie soutien l'accord de solidarité avec l'Italie et l'Allemagne

Le Conseil fédéral souhaite des garanties supplémentaires pour faire face à une éventuelle pénurie d'énergie. C'est dans ce but qu'il a négocié avec l'Italie et l'Allemagne un accord de solidarité qui garantit des livraisons de gaz supplémentaires en cas de crise. L'économie salue cet accord, même si la plupart des entreprises n'en profitent pas directement. Les garanties bénéficient en premier lieu aux «clients protégés», c'est-à-dire aux ménages et à certaines fonctions critiques sous l'angle de l'approvisionnement, comme le secteur de la santé. Pour economiesuisse, il reste clair qu'une production d'électricité nationale suffisante est la meilleure façon de prévenir une pénurie d'énergie. C'est pourquoi nous devons investir davantage dans le développement des capacités de production. Veuillez trouver de plus amples informations dans notre [réponse à la consultation](#).

10 juin 2024: LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT À LONG TERME NÉCESSITE DE GRANDES CENTRALES ÉLECTRIQUES, Y COMPRIS NUCLÉAIRES

Pour atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050, la Suisse doit doubler sa production d'électricité climatiquement neutre. Après le oui à la loi sur l'électricité, il faut maintenant un plan de mise en œuvre clair. Il convient aussi de s'occuper de questions en suspens relatives à la sécurité d'approvisionnement à long terme: «Nous ne pouvons plus nous permettre d'interdire de nouvelles centrales nucléaires», a affirmé Alexander Keberle dans une interview avec le [Tages-Anzeiger](#).

6 mai 2024: UNE NOUVELLE ÉTUDE DE L'EPFL MONTRE QUE LES ÉNERGIES ÉOLIENNE ET SOLAIRE NE SERONT PROBABLEMENT PAS SUFFISANTES POUR RÉALISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. IL FAUDRAIT JUSQU'À 8 NOUVELLES GRANDES CENTRALES ÉLECTRIQUES – ET L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE SERAIT LA MOINS CHÈRE

Une étude de l'EPFL arrive à la conclusion que le photovoltaïque et l'éolien sont certes des éléments importants pour la transition énergétique, mais qu'ils ne sont de loin pas suffisants pour couvrir les besoins énergétiques de notre société. Pour cela, il est nécessaire d'électrifier complètement les transports et le chauffage et surtout, il faut disposer de suffisamment d'électricité. L'étude de l'EPFL estime les besoins à 110 Twh environ. Cette estimation est bien plus élevée que les prévisions de la Confédération (76 TWh) ou d'AES (89-90 TWh). Pour parvenir à couvrir ces énormes besoins, l'étude conclut qu'en plus de développer les énergies renouvelables, six grandes centrales électriques de la taille de la centrale nucléaire de Gösgen sont nécessaires pour fournir l'énergie en ruban. Les conclusions de cette étude coïncident avec celles de l'étude commandée par economiesuisse l'automne dernier. Celle-ci concluait également qu'il n'est pas possible de renoncer aux centrales nucléaires ni à d'autres grandes installations. Dès lors, le nucléaire et les énergies renouvelables ne sont pas antinomiques. Au contraire, tous les modes de production climatiquement neutres doivent se conjuguer pour renforcer notre sécurité d'approvisionnement.

4 avril 2024: L'ALLIANCE DU OUI LANCE UNE CAMPAGNE SUR LA LOI POUR L'ÉLECTRICITÉ

L'Alliance pour un approvisionnement en électricité sûr a donné le coup d'envoi de la campagne pour la votation du 9 juin. Elle rassemble une nette majorité des membres du Conseil national et du Conseil des États, d'importantes organisations économiques, des organisations environnementales ainsi que de nombreuses entreprises. La loi pour l'électricité permet un développement rapide des énergies

renouvelables et contribue ainsi à développer fortement la production électrique. D'ici à 2050, nous devons doubler la production – car sans électricité, la Suisse s'arrête. Aussi la sécurité de l'approvisionnement est-elle la priorité absolue. La crise énergétique nous a montré à quel point les conséquences sur notre vie quotidienne et nos entreprises seraient lourdes et coûteuses s'il n'y avait pas assez de courant. La loi pour l'électricité constitue un premier pas important dans cette direction – **raison pour laquelle economiesuisse aussi dit OUI le 9 juin**. En même temps, il est décisif de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires existantes. Et, par la suite, de lever l'interdiction du nucléaire.

19 mars 2024: Approvisionnement en gaz, un accord de solidarité est sous toit

Lors d'une visite de travail à Berlin, le conseiller fédéral Albert Rösti a signé le 19 mars un accord de solidarité sur le gaz avec l'Allemagne et l'Italie. Les trois pays y conviennent de s'entraider en cas d'urgence au moyen de livraisons de gaz réciproques, une fois que toutes les mesures nationales ont été épuisées. La conclusion d'un tel accord été évoquée pour la première fois pendant l'hiver 2022-2022, dans le sillage de la crise énergétique aiguë qui a sévit en Europe. En concluant cet accord, la Suisse renforce un peu plus sa sécurité d'approvisionnement à court terme.

7 mars 2024: LE CONSEIL DES ÉTATS SOUHAITE CHARGER LA CONFÉDÉRATION D'EXAMINER LE RÔLE FUTUR DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION DES CENTRALES EXISTANTES

Lors de la session de printemps, le Conseil des États a adopté à une nette majorité un important postulat de Thierry Burkart. Celui-ci charge le Conseil fédéral d'exposer dans un rapport ce qu'il faut faire pour que les centrales nucléaires suisses puissent être exploitées à long terme. Les centrales nucléaires existantes sont indispensables pour notre sécurité d'approvisionnement, en particulier pendant la période critique des mois d'hiver. Aussi faut-il créer les conditions permettant leur exploitation à long terme. Il est souhaitable et urgent d'élaborer un rapport réunissant les données de base à cet effet et présentant les conditions-cadre réglementaires et financières en vue d'une exploitation à long terme. Le Conseil fédéral doit également présenter l'évolution prévue du mix électrique en Suisse et indiquer le nombre d'installations de production électrique à mettre en place d'ici à 2030. Il doit enfin envisager un scénario pour la construction de nouvelles centrales nucléaires dans le cas où la mise en place d'autres capacités à faibles émissions progresserait trop lentement. Les milieux économiques saluent cette décision. En effet, les prémisses de la stratégie énergétique 2050 étant désormais obsolètes, il est judicieux de réévaluer le mix électrique et les capacités de production d'ici à la fin de la décennie.

31 janvier 2024: L'OBJECTIF VOLONTAIRE D'ÉCONOMIE DE GAZ POUR L'HIVER EST BIENTOT ATTEINT

La Confédération se montre optimiste quant à l'atteinte de l'objectif volontaire en matière de réduction de la consommation de gaz de 15% par rapport à 2021. Quelque 71% de la quantité visée ont déjà été économisés. Le facteur déterminant serait avant tout la douceur des températures jusqu'à présent. Comme l'hiver dernier, les efforts déployés par l'industrie suisse ont probablement aussi porté leurs fruits. Le secteur secondaire consomme autour de 35% du gaz en Suisse, auxquels s'ajoutent les 22% de gaz consommés par le secteur tertiaire. Grâce à des mesures pour accroître l'efficacité et à l'utilisation de brûleurs bicom bustibles, ce levier a déjà été utilisé avec succès l'hiver dernier pour renforcer la sécurité d'approvisionnement.

19 janvier 2024: LA GUERRE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ONT MODIFIÉ LES RÈGLES DU JEU SUR LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

Depuis des années, l'économie a un mantra très simple en matière de politique énergétique: l'énergie doit être propre, bon marché et disponible en quantité suffisante pour que la Suisse reste une place économique attractive. Le chemin est toutefois cahoteux et le nombre de nids de poule a récemment augmenté de manière significative: certes, les choses bougent à nouveau dans les relations avec l'UE, mais le couplage au réseau électrique européen et les importations hivernales ne sont pas encore assurés. Et puis, la sécurité de l'approvisionnement en électricité propre est un objectif incontournable. Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire ce [blog](#).

18 janvier 2024: MESURES POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DANS LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Il faut éviter à tout prix une pénurie d'électricité, qui serait extrêmement dommageable pour la société et l'économie, en produisant de l'électricité en quantité suffisante. Dans l'éventualité où elle se produirait tout de même, il faut prendre des mesures pour éviter des crises au niveau de l'approvisionnement en aval. Cela concerne entre autres les transports: préserver la mobilité des marchandises et des personnes en cas de pénurie d'électricité tout en faisant participer les transports publics aux efforts d'économie réalisés au niveau de la consommation est un défi. Le présent projet d'ordonnance constitue, à notre avis, une bonne base pour concilier des besoins opposés. Cela dit, la coordination avec les autres mesures prévues par la Confédération en cas de crise pourrait être améliorée. Pour en savoir plus, consultez notre [réponse à la consultation \(en allemand\)](#).

17 janvier 2024: PÉNURIE D'ÉNERGIE – L'ACCORD SUR LE GAZ AVEC L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE RÉDUIT LE RISQUE, MAIS NE L'ÉLIMINE PAS

En marge du Forum économique mondial à Davos, les conseillers fédéraux Albert Rösti et Guy Parmelin ont évoqué la conclusion prochaine d'un accord sur le gaz avec l'Allemagne et l'Italie, qui vise à renforcer la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en cas de crise. En contrepartie, les parties contractantes recevraient des garanties pour le transit du gaz par la Suisse. Si la signature a lieu comme prévu en mars, ce sera une nouvelle contribution importante à l'approvisionnement de la Suisse en cas de pénurie en hiver. Le risque d'une pénurie d'énergie ne disparaît pas pour autant. Pour l'écarter durablement, il n'y a pas d'autre solution que de développer rapidement la production d'électricité nationale.

9 janvier 2024: LA FRANCE MISE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ENCORE PLUS DE NUCLÉAIRE

La France a récemment réaffirmé son ambition de développer l'énergie nucléaire. Comme l'a rapporté la chaîne France Info, huit réacteurs supplémentaires seront nécessaires en 2050, selon Agnès Pannier-Runacher, la ministre française de la Transition énergétique. Ce développement des capacités nucléaires peut se faire avec des centrales traditionnelles ou de nouvelles centrales modulaires. En même temps, la France encourage le développement des énergies renouvelables et insiste sur le fait qu'il ne faut pas opposer les énergies renouvelables et le nucléaire. Ce faisant, la France montre que pour la sécurité d'approvisionnement et la protection du climat, il faut beaucoup de toutes les technologies propres.

4 décembre 2023: À LA COP28, UNE ALLIANCE REGROUPANT PLUS DE 20 PAYS DEMANDE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Lors de la conférence sur le climat, ou COP28, qui se tient actuellement à Dubaï, les participants cherchent des solutions internationales pour maintenir le réchauffement de la planète à bien moins de 2° C par rapport à l'ère préindustrielle, et si possible le limiter à 1,5°. Pour cela, il faut, c'est certain, d'une part, des dates concrètes pour l'abandon des énergies fossiles et, d'autre part, une transition vers un système d'approvisionnement électrique neutre pour le climat à l'échelle mondiale. Alors que la communauté internationale a eu du mal jusqu'à présent à fixer des dates pour la sortie du nucléaire, on constate, dans le cadre de la conférence actuelle, des initiatives pour une production d'électricité neutre pour le climat. À ce jour, plus de 120 pays ont déjà adhéré au projet visant à tripler leur production d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici à 2030.

Un pas important et juste. Le développement des énergies renouvelables est prioritaire pour une société décarbonée. En outre, un groupe de plus de 20 pays s'est engagé à développer l'énergie nucléaire. Ce groupe, qui compte de nombreux pays européens comme la France et le Royaume-Uni, mais aussi les États-Unis, le Canada et le Japon, entend accroître massivement la production d'électricité d'origine nucléaire. L'objectif de ces États est de tripler les capacités, par rapport à 2020, d'ici à 2050. Pour justifier sa décision, ce groupe a invoqué la conclusion scientifique voulant que la neutralité climatique ne pourrait pas être atteinte d'ici à 2050 sans le nucléaire. Un consensus international se dégage peu à peu sur le fait que nous devrions utiliser toutes les options pour la transition vers une société sans carbone. Cela vaut également pour la Suisse.

21 novembre 2023: SELON LE POWER SWITCHER D'AXPO, UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SÛRE ET AVANTAGEUSE DOIT S'APPUYER SUR LE NUCLÉAIRE

Pour un approvisionnement en électricité sûr, propre et avantageux, il faut beaucoup de toutes les sources d'énergie, en particulier en hiver. Le nouveau [Power Switcher d'Axpo](#) donne des chiffres. On peut lire la conclusion à en tirer dans la [NZZ](#): si on souhaite un approvisionnement électrique fiable, en maintenant la protection du paysage et sans miser sur d'importantes importations d'électricité ou d'hydrogène, on ne peut pas faire l'économie d'une nouvelle centrale nucléaire. Pour [economicsuisse](#), la situation est claire: nous devons parler sérieusement du nucléaire. L'interdiction technologique doit tomber.

4 octobre 2023: L'OFAE FIXE DE NOUVELLES RÈGLES EN CAS DE PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

Le 29 septembre, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a communiqué les mesures à prendre en cas de pénurie d'électricité l'hiver prochain. Les entreprises estiment que le dispositif a été amélioré, par rapport au précédent. L'échange de contingents reste possible pour éviter des fermetures d'entreprises et des interruptions de production. La flexibilité multisite a été accrue, de sorte que les gros consommateurs disposant de plusieurs sites peuvent utiliser leurs contingents plus librement. L'échange anticipé de contingents reste, en outre, possible sur la plateforme commerciale «[mangellage.ch](#)». Enfin, les restrictions de consommation, qui précèdent un contingentement, ont été davantage différenciées. Cela permet une intervention plus ciblée selon la situation.

1^{er} octobre 2023: POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE: DES OBJECTIFS AMBITIEUX ET UNE MISE EN ŒUVRE LABORIEUSE

Les défis à relever dans le domaine du climat et de l'énergie sont considérables: d'ici à 2050, nous devons doubler notre production d'électricité et réduire les émissions de gaz à effet de serre quatre fois plus vite qu'aujourd'hui. Au cours de sa dernière session avant les élections, le Parlement a débattu de deux gros dossiers dans ce domaine: l'acte modificateur unique dans le domaine de l'électricité et la loi sur le CO₂. Vous trouverez de plus amples informations dans [ce blog](#).

12 septembre 2023: UNE NOUVELLE ETUDE MONTRE QU'AVEC LE NUCLEAIRE, LA TRANSITION ENERGETIQUE SERAIT PLUS SURE ET MOINS CHERE

Pour un approvisionnement électrique fiable, climatiquement neutre et économique, il faut «beaucoup de tout», en particulier en hiver – les énergies renouvelables et le nucléaire peuvent jouer un rôle important. À la demande d'economiesuisse, l'Energy Science Center de l'EPFZ a calculé différents scénarios. Allonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires permet de réduire les coûts du système énergétique de quelque 11 milliards de francs et d'atténuer la pénurie d'électricité en hiver. Dans un scénario prévoyant en outre une nouvelle centrale nucléaire après 2040, la sécurité d'approvisionnement serait encore renforcée. Veuillez trouver de plus amples informations dans notre [communiqué de presse](#).

5 septembre 2023: HAUSSE MASSIVE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ POUR 2024

Fin août, quelque 600 gestionnaires de réseau de distribution suisses ont annoncé leurs tarifs d'électricité pour 2024. On sait désormais que les prix de l'électricité s'envoleront de quelque 18% en moyenne en 2024 pour les ménages suisses et les PME, dans le cadre de la desserte de base. Il y avait déjà eu une forte hausse, de 27% environ (valeur médiane), en 2023. Alors qu'un ménage standard payait encore 21,18 centimes par kilowattheure en 2022, il paiera 32,14 ct/kWh l'an prochain. Ainsi, la hausse de prix atteint plus de 50% depuis 2022 pour les ménages et les PME. Sans compter que les prix peuvent varier considérablement d'un endroit à l'autre. Selon l'ElCom, la hausse s'explique par plusieurs facteurs: l'augmentation des prix sur le marché de l'électricité, les coûts de la réserve hivernale ainsi que le relèvement du taux d'intérêt du capital investi dans le réseau électrique (dit WACC). Il est certain que des hausses de prix aussi fortes ont un impact négatif sur les activités des entreprises et pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages. Pour contrer d'autres augmentations à l'avenir, il faudrait enfin réaliser l'ouverture complète du marché de l'électricité et développer autant que possible les capacités de production en Suisse.

24 août 2023: LE BULLETIN DE L'ÉNERGIE D'ECONOMIESUISSE

Le «bulletin de l'énergie» von d'economiesuisse évalue l'état des conditions-cadre relatives au développement de la production d'électricité, sur une échelle allant du «niveau d'alerte 1» (conditions-cadre favorables) au «niveau d'alerte 5» (menace pour les conditions-cadres). Actuellement, economiesuisse estime que les conditions-cadre se trouvent au «niveau d'alerte 4» et les considère donc comme très problématiques.

28 juillet 2023: L'ELCOM recommande des capacités de réserve bien plus importantes pour 2030

L'ElCom a présenté une analyse actualisée de la sécurité d'approvisionnement électrique à moyen et à long termes. Pour 2025, aucune simulation du scénario de référence actualisé ne fait pas état de problèmes d'approvisionnement. De même, la plupart des simulations du scénario de crise ne font apparaître aucune pénurie, même si on ne peut totalement exclure cette éventualité. D'ici à 2025, l'ElCom recommande une capacité de réserve de 400 mégawatts au moins. Pour les perspectives à plus long terme, soit à l'horizon 2030, l'ElCom préconise d'accroître la capacité de réserve de 700 à 1400 mégawatts, et ce malgré l'hypothèse d'une durée d'exploitation des centrales nucléaires de 60 ans. Selon l'ElCom, cela est nécessaire en raison des grandes incertitudes entourant l'ampleur et surtout la vitesse à laquelle les énergies renouvelables se développent. Ces analyses soulignent donc une fois de plus l'urgence d'accroître les capacités de production électriques en Suisse. Même si le Parlement a pris des décisions qui vont dans la bonne direction avec le Solar Express, le projet d'accélération de l'éolien et l'acte modificateur unique, celles-ci sont loin d'être suffisantes. Il est urgent que le monde politique se préoccupe de trouver d'autres solutions pour développer les énergies renouvelables et qu'il y ait aussi une réflexion sur la durée de vie des centrales nucléaires.

17 juillet 2023: le projet Vispताल Solar sera également divisé par deux

Le développement de la production hivernale d'énergie renouvelable est cahoteux. Après «Gondosolar» et «Grensiols-Solar», le projet solaire alpin «Vispताल Solar» est en difficulté. Selon les médias, sa taille ne sera finalement que la moitié de celle qui était prévue. L'intention était d'implanter près de 800'000 panneaux solaires sur presque 6 kilomètres carrés. L'investissement aurait représenté 1,5 milliard de francs, pour une production de 1,44 térawattheure, en bonne partie en hiver. La raison principale de cet amaigrissement est l'absence de liaison au réseau de transport haute tension. Une nouvelle ligne prendrait beaucoup de temps à construire. Le renforcement de liaisons existantes prend au moins six ans et une nouvelle installation au moins 15 ans.

17 mai 2023: GRENGIOLS-SOLAR. IL NE RESTE PAS GRAND-CHOSE DE L'EUPHORIE SUSCITÉE PAR CE PROJET PIONNIER QUI SERA FINALEMENT 20 FOIS PLUS PETIT QUE PRÉVU

L'an dernier, le projet «Grenziols-Solar» était sur toutes les lèvres. Lorsqu'il était question de l'offensive solaire décidée au Parlement, le projet Grenziols-Solar était systématiquement cité comme un projet phare. L'idée était d'installer des panneaux solaires sur une surface de 5,6 km², qui fourniraient 2,4 TWh d'électricité par an, dont 40% pendant les mois d'hiver, critiques pour la sécurité d'approvisionnement. La production hivernale est le grand avantage des projets solaires dans les Alpes, car elle est bien supérieure à la production sur les toits des bâtiments du Plateau, par exemple. Le 15 mai 2023, il a été communiqué que le projet ne pouvait exploiter qu'une fraction du potentiel. Désormais, il ne s'agit plus que de 0,11 TWh (ou 110 GWh), dont 46 GWh en hiver. Les raisons invoquées sont le cadre juridique et le facteur temps. Avec un cadre juridique étroit, la Suisse se met elle-même des bâtons dans les roues pour sa transition énergétique et met en danger la sécurité de l'approvisionnement.

8 mai 2023: L'énergie solaire jouera un rôle majeur à l'avenir

La Suisse est face à un défi: d'ici à 2050, elle doit doubler son approvisionnement en électricité. Dans une [interview](#), Alexander Keberle explique le rôle de l'énergie solaire en Suisse à cet égard.

4 mai 2023: L'ÉOLIEN DOIT AUSSI ÊTRE DÉVELOPPÉ DE MANIÈRE ACCÉLÉRÉE

La Commission de l'énergie du Conseil des États s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'un projet pour un développement accéléré de l'éolien, qui entend permettre la mise en œuvre plus rapide de projets éoliens très avancés. Cette décision extrêmement réjouissante est importante. Une accélération permettra en effet de rapidement produire davantage d'électricité verte. La procédure accélérée s'appliquera aux projets éoliens d'intérêt national, et seulement jusqu'à ce que les capacités supplémentaires atteignent 600 MW. Avec l'offensive solaire de l'an dernier et le développement de l'énergie hydraulique prévu dans l'acte modificateur unique, la Suisse va de l'avant pour développer rapidement les énergies renouvelables. C'est important, car pour atteindre ses objectifs énergétiques, la Suisse doit doubler sa production d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici à 2050. À cela s'ajoute que les parcs éoliens apportent une contribution importante en hiver également et participent ainsi à la sécurité de l'approvisionnement pendant les mois critiques. La commission souhaite que des projets éoliens ne puissent être accélérés que si les communes concernées les ont approuvés dans le cadre du plan d'affectation.

21 avril 2023: L'OBJECTIF DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ A ÉTÉ LARGEMENT ATTEINT CET HIVER, GRÂCE NOTAMMENT À L'ÉCONOMIE - L'ACTE MODIFICATEUR UNIQUE DOIT ÊTRE ADOPTÉ RAPIDEMENT

Au côté de représentants des cantons, des villes et des communes, de l'économie et de la branche de l'énergie, les conseillers fédéraux Albert Rösti et Guy Parmelin ont dressé le bilan de l'initiative économies d'énergie Hiver 2022/23. La consommation de gaz ayant reculé de 23%, l'objectif d'une baisse volontaire de 15% a été clairement dépassé. Les entreprises y ont largement contribué. Quelque 60% des quelque 800 exploitants d'installations biénergies sont passés du gaz au mazout. Toutefois, l'objectif de réduction de la consommation d'électricité de 10% n'a pas été atteint, et de loin, avec une baisse de 4%. Au-delà de l'initiative économies d'énergie, les températures clémentes et les prix élevés de l'énergie ont également contribué aux économies réalisées.

L'alerte n'a pas pu être levée pour l'hiver prochain. La situation reste en effet tendue pour l'hiver prochain ainsi que pour les années à venir, et elle est soumise à diverses incertitudes. C'est pourquoi il faut poursuivre les efforts visant à réduire la consommation d'énergie et développer des mesures de prévention afin d'éviter une pénurie d'énergie. À moyen terme, le seul moyen de faire face aux incertitudes est de développer rapidement des capacités de production climatiquement neutres. Aussi est-il important, dans un premier temps, que le Parlement adopte rapidement l'acte modificateur unique. Les intérêts particuliers et les positions idéologiques n'ont pas leur place ici. Au contraire, il faut une approche commune et pragmatique pour que nous puissions mettre à disposition les capacités nécessaires le plus rapidement possible.

5 avril 2023: APPROVISIONNEMENT EN GAZ: LE CONSEIL FÉDÉRAL MISE SUR LA CONTINUITÉ POUR CE QUI CONCERNE LES CONDITIONS-CADRE

La Suisse n'a pas de loi sur l'approvisionnement en gaz. C'est pourquoi le Conseil fédéral a dû, l'an dernier, régler l'approvisionnement en gaz et les préparatifs pour une éventuelle pénurie par une ordonnance ad hoc. Cette réglementation a fait ses preuves, de manière que le Conseil fédéral renonce aujourd'hui à la remplacer par une loi fédérale urgente. L'ordonnance en vigueur est prolongée jusqu'en septembre 2024. Cette continuité convient aux entreprises suisses et accroît la sécurité juridique. La Suisse a néanmoins besoin, à moyen et à long termes, de règles claires pour le marché du gaz. Aussi le Conseil fédéral mène-t-il, jusqu'à fin avril, une discussion sur une future loi sur l'approvisionnement en gaz.

15 mars 2023: BILAN MITIGÉ APRÈS LE DÉBAT DU CONSEIL NATIONAL SUR L'ACTE MODIFICATEUR UNIQUE

Le Conseil national s'est penché sur l'acte modificateur unique: en ce qui concerne la pesée des intérêts d'utilisation et de protection, un compromis susceptible de réunir une majorité de voix semble se dessiner, alors qu'il a quelque peu modéré la voie très ambitieuse dessinée par la Commission de l'énergie du Conseil des États. Un engagement clair en faveur des intérêts d'utilisation et donc du développement des énergies renouvelables aurait été souhaitable. Les quinze projets hydroélectriques de la «table ronde» doivent cependant être réalisés rapidement - cet intérêt doit en principe l'emporter sur d'autres intérêts d'importance nationale. Cela renforcera la sécurité d'approvisionnement pendant le semestre d'hiver. En ce qui concerne la promotion des énergies renouvelables, il est important que le supplément sur le réseau, 2,3 centimes par kilowattheure actuellement, ne soit pas relevé, car les clients font déjà face à des charges considérables. L'ouverture complète du marché de l'électricité n'a malheureusement pas non plus trouvé de majorité au Conseil national, lequel est toutefois favorable à la libéralisation du domaine de la mesure. Le Conseil national souhaite maintenant introduire des objectifs d'efficacité pour les fournisseurs d'électricité. L'efficacité est certes importante, mais il serait plus judicieux de développer les conventions d'objectifs. Pour finir, le Conseil national souhaite clairement maintenir l'interdiction technologique concernant de nouvelles centrales nucléaires et donc les tabous. Dès lors, la construction de nouvelles centrales nucléaires reste interdite en Suisse. Au vote d'ensemble, le Conseil national a adopté la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, par 104 voix contre 54 et 33 abstentions. Cet objet passe ainsi au Conseil des États.

3 mars 2023: LE CONSEIL FÉDÉRAL A ADAPTÉ LES MESURES EN CAS DE PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil fédéral s'est exprimé sur les mesures à prendre en cas de pénurie d'électricité, sur la base des réponses reçues dans le cadre de la consultation. Certaines critiques et propositions d'adaptation ont été prises en compte lors de la révision des projets d'ordonnance. Des exceptions sont toutefois toujours exclues en cas de contingentement, ce dernier se limitant au groupe des gros consommateurs (consommation annuelle supérieure à 100 MWh). Le Conseil fédéral n'a pas non plus ajusté la détermination du volume de référence, ce qui désavantage par exemple les entreprises qui ont pris des mesures pour réduire leur consommation d'électricité. Le transfert de contingents est certes envisagé, mais il n'est pas contraignant, ce qui est pourtant indispensable. Le Conseil fédéral entend poursuivre la collaboration entre les acteurs concernés. Il est de la plus haute importance de trouver des solutions, car des échanges de contingents sont décisifs pour l'économie. Pour l'hiver 2023/2024, il est prévu d'introduire une solution à l'échelle nationale pour les entreprises ayant des sites sur différents réseaux de distribution. En outre, pendant un contingentement et des coupures de réseau, les groupes électrogènes de secours stationnaires peuvent être utilisés par les consommateurs finaux concernés sans limite temporelle, ce qui mérite aussi d'être salué. Le Conseil fédéral a précisé que les mesures publiées

continueront d'évoluer. Elles seront adaptées en cas de pénurie et mises en vigueur par le Conseil fédéral sous la forme d'ordonnances.

23 février 2023: LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DU CONSEIL NATIONAL A ACHEVÉ SES DÉLIBÉRATIONS SUR L'ACTE MODIFICATEUR UNIQUE

La commission a défini les conditions-cadre pour les projets hydroélectriques prioritaires. À cet égard, il est important de noter que l'intérêt de leur réalisation doit l'emporter sur d'autres intérêts d'importance nationale. De plus, les installations solaires et éoliennes doivent, elles aussi, être qualifiées d'intérêt national. Il faut espérer que le développement des énergies renouvelables en Suisse pourra s'accélérer. La décision de ne pas relever le supplément réseau, de 2,3 centimes par kilowattheure actuellement, mérite également d'être saluée. Ainsi, les consommateurs finaux ne seront pas taxés plus lourdement. La commission a malheureusement refusé l'ouverture totale du marché de l'électricité et ainsi à nouveau manqué une opportunité. Une courte majorité s'est prononcée en faveur de la libéralisation des systèmes de mesure, ce qui va dans le sens d'une numérisation accrue des réseaux électriques et constitue une bonne nouvelle. Il est prévu, en outre, de créer des conditions plus favorables pour les installations de stockage sans consommation finale, ce qui est réjouissant. Ces installations doivent être exemptées de la rémunération du réseau pour une durée illimitée. Le Conseil national examinera cet objet au cours de la session de printemps.

31 janvier 2023: PEUT-ON ÉVITER UNE PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ EN HIVER EN RÉDUISANT LA CONSOMMATION DE L'INDUSTRIE?

L'OFEN est chargé d'examiner si une réserve liée à une baisse de la consommation serait susceptible de renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité. Lukas Federer, notre collaborateur, et Marius Schwarz (senior researcher, Energy science center de l'EPFZ), co-auteur, ont examiné cette question. La réponse courte est: «Oui, mais». Une réserve liée à une baisse de la consommation compléterait la réserve d'hiver et peut, dans certaines circonstances, réduire les coûts globaux. Cela dit, il faut l'aménager de manière avisée et continuer à développer la production pour éviter des pénuries. En tout état de cause, le potentiel de telles interventions du côté de la demande ne devrait pas être négligé. [Plus d'informations](#)

27 janvier 2023: QUEL EST LE MODE DE PRODUCTION LE MOINS CHER?

Les technologies à faibles émissions telles que l'éolien, l'hydraulique, le solaire et le nucléaire présentent généralement le meilleur rapport coût/bénéfice pour

développer la production d'électricité. La question de savoir quelle technologie permet d'accroître la sécurité d'approvisionnement est extrêmement complexe et doit être examinée au cas par cas. Le monde politique devrait se concentrer sur la création de conditions-cadre favorables et sur la garantie d'un bon rapport coût-efficacité, et non sur la promotion de technologies spécifiques. Pour en savoir plus, nous vous proposons de lire ce [blog](#).

25 janvier 2023: LE CONSEIL FÉDÉRAL MET EN VIGUEUR L'ORDONNANCE SUR UNE RÉSERVE D'HIVER

Le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la réserve d'hiver au 15 février 2023. Ses dispositions s'appliqueront donc dès cet hiver.

L'ordonnance sur la réserve d'hiver règle l'utilisation de la réserve hydroélectrique, des centrales de réserve, des groupes électrogènes de secours et d'installations CCF pour assurer l'approvisionnement en électricité en hiver. Pour cela, les consommateurs finaux devront payer 1,2 centime par kilowattheure de plus pendant trois ans. L'ordonnance est limitée à 2026 et sera ensuite remplacée par une réglementation au niveau de la loi. Un concept pour la mise en place d'une réserve de consommation sera élaboré d'ici à l'hiver prochain, c'est réjouissant. Dans sa réponse à la consultation, economiesuisse a demandé que la réserve d'hiver soit technologiquement neutre et qu'elle englobe aussi les consommateurs.



Jetzt Energie sparen!

«Unsere Unternehmen haben volle Auftragsbücher - eine Energiemangellage gefährdet die Produktion. Somit auch unsere Arbeitsplätze. Wir als Textilbranche sparen mit.»

—
CARL ILLI
Präsident, Swiss Textiles

Eine Initiative von

economiesuisse

24 janvier 2023: DÉVELOPPER L'ÉOLIEN PLUS VITE GRÂCE À UNE PROCÉDURE D'AUTORISATION ACCÉLÉRÉE

La Commission de l'énergie du Conseil national souhaite [accélérer les procédures d'autorisation pour la construction d'éoliennes](#) pour accroître rapidement la

production d'électricité renouvelable de 1 TWh par an. Le projet prévoit que les autorisations pour construire les projets éoliens très avancés soient délivrées par le canton et les procédures juridiques concernées raccourcies. Sachant que le Parlement a approuvé en 2022 une offensive solaire pour la construction d'installations représentant 2 TWh, il est logique d'accélérer aussi la construction d'installations éoliennes. D'autant plus qu'une part significative de la production éolienne a lieu en hiver. L'accélération des procédures permettra à cette énergie d'apporter une contribution importante à la sécurité de l'approvisionnement pendant la phase critique des mois d'hiver.

23 janvier 2023: IL FAUT INTENSIFIER ET REPENSER LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Une nouvelle étude conclut qu'adapter nos réseaux électriques sera onéreux. Cela dit, il est important de construire davantage et plus intelligemment. Pour en savoir plus, nous vous proposons de lire ce [Blog](#).

21 décembre 2022: LE CONSEIL FÉDÉRAL CLARIFIE LES RÈGLES POUR LES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE SECOURS ET REJETTE À NOUVEAU L'INTERVENTIONNISTE SUR LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Lors de sa séance, le Conseil fédéral a mis en vigueur l'[ordonnance relative à l'exploitation de centrales de réserve et de groupes électrogènes de secours](#). Les règles concernant la disponibilité et la mise à disposition de ces capacités de réserve ainsi que le recours à celles-ci sont ainsi clarifiées. Le Conseil fédéral adapte entre autres la durée maximale d'utilisation autorisée des groupes électrogènes de secours et assouplit les exigences en matière de protection de l'air au vu des émissions supplémentaires attendues. Ces exceptions ne s'appliquent toutefois qu'aux installations déclarées à l'Office fédéral de l'énergie. Le Conseil fédéral soutient en outre l'objectif d'économie d'électricité de l'UE pour 2023 (-5% de janvier à mars et -10% de mars à décembre, par rapport à la consommation moyenne des cinq dernières années). Enfin, il s'est prononcé, comme il l'avait déjà fait le 2 novembre, contre des mesures interventionnistes telles qu'un «impôt sur les bénéfices excédentaires».

20 décembre 2022: L'UE DONNE UN COUP DE POUCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 19 décembre, les ministres européens de l'Énergie ont adopté un règlement d'urgence visant notamment à réduire les charges administratives pour l'éolien et le solaire. Il s'agit d'une nouvelle mesure pour s'affranchir plus rapidement des importations de gaz russe. Ce règlement d'urgence entend accélérer les

procédures d'autorisation pour les énergies renouvelables. Il permet de planifier et de réaliser très rapidement des éoliennes, des installations solaires et autres projets similaires. Il doit être possible de réaliser des projets dans un délai d'un an, au lieu de plusieurs années jusqu'ici. La planification, la construction et l'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable, ainsi que le stockage et les infrastructures de réseau, sont ainsi reconnus comme présentant un intérêt public majeur. Cela permettra d'accélérer massivement le développement des infrastructures. Le règlement d'urgence entrera en vigueur dès janvier 2023 et sera applicable pendant 18 mois dans un premier temps. L'UE donne l'exemple et montre que l'on peut agir rapidement et comment. La Suisse ferait bien de s'en inspirer.

20 décembre 2022: LES MINISTRES DE L'ÉNERGIE DE L'UE S'ACCORDENT SUR UN PLAFONNEMENT DES PRIX DU GAZ

Au terme de longues négociations, les ministres de l'Énergie des pays membres de l'UE se sont mis d'accord le 19 décembre sur un plafonnement des prix du gaz. Celui-ci interviendra lorsque l'indice des prix TTF pertinent pour l'Europe dépasse 180 euros/MWh pendant au moins trois jours et que la différence avec le prix mondial du gaz naturel liquéfié (GNL) est de 35 euros au moins. Cela s'est produit pour la dernière fois en septembre 2022. Un tel plafonnement des prix comporte des risques considérables pour l'économie suisse. Il risque en effet de créer des distorsions de la concurrence fiscale au sein de l'UE, en défaveur de l'économie suisse. Certains craignent que ce plafonnement déstabilise les marchés et affaiblisse la sécurité d'approvisionnement de l'Europe au lieu de la renforcer. Il n'est toutefois pas encore possible d'évaluer précisément son impact. Les mesures entreront en vigueur le 15 février 2023, initialement pour une durée d'un an.

15 décembre 2022: APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ - LA DEMANDE DOIT AUSSI POUVOIR PARTICIPER À LA RÉSERVE HIVERNALE

Depuis qu'il est apparu que l'énergie pourrait venir à manquer cet hiver et l'hiver prochain, les idées foisonnent sur la manière de faire face à une éventuelle situation d'urgence. Une idée qui circule depuis longtemps est celle d'inciter financièrement à réduire la consommation d'électricité. Les ventes aux enchères visant à réduire la consommation d'électricité peuvent compléter judicieusement la réserve hivernale, à condition d'être bien conçues. Les entreprises à forte intensité énergétique sont le groupe cible par excellence. Mais il faut aussi être conscient des limites de cette approche. Pour en savoir plus, veuillez lire notre [article](#).

14 décembre 2022 L'Office fédéral de l'énergie dévoile un tableau de bord énergétique

L'Office fédéral de l'énergie a mis en ligne un [tableau de bord](#) présentant des informations clés sur l'approvisionnement énergétique. La disponibilité de données solides est cruciale pour gérer la crise de l'approvisionnement. Ce tableau de bord représente un premier pas important. Il n'en reste pas moins qu'il reste très en-deça des attentes. C'est en partie dû au fait que seuls un tiers des points de mesures est équipé de "smartmeters". La route est encore longue jusqu'à la mise à disposition de données fiables et d'une gestion de crise basée sur des faits.

12 décembre 2022 Pénurie d'électricité: prise de position sur les mesures proposées en cas de crise

Une alimentation électrique sûre est essentielle pour les entreprises et la place économique suisses. Les projets d'ordonnances proposés visent juste, mais nécessitent quelques adaptations importantes afin d'éviter d'importants dommages pour la société et l'économie. Les principales revendications de l'économie sont les suivantes:

1. Prévoir des contingents qui s'appliquent à l'ensemble de la Suisse.
2. La consommation de référence d'un mois doit être la moyenne des trois mois correspondant avec la consommation la plus élevée, au cours des cinq dernières années. De plus la flexibilité doit être renforcée (correction de croissance et d'économies).
3. Les échanges de contingents doivent être impérativement possibles d'ici l'hiver 2023/2024.
4. Permettre des exceptions au contingentement (surtout si les points 1 et 3 ne sont pas garantis).
5. Permettre l'utilisation de génératrices.

[Prise de position détaillée \(en allemand\)](#)

29 novembre 2022 Les fournisseurs de gaz lancent le site chauffer-sans-gaspiller.ch

L'industrie gazière suisse montre aux consommateurs comment ils peuvent économiser le combustible pour se chauffer. Les conseils prennent la forme de courtes vidéos, qui montrent concrètement comment s'y prendre. Elles sont visibles sur le site [chauffer-sans-gaspiller](#).

23 novembre 2022 Ouverture de la consultation sur les ordonnances en cas de pénurie électrique

Le Conseil fédéral a ouvert aujourd'hui la procédure de consultation sur les mesures à prendre en cas de pénurie d'électricité. Cela crée une sécurité juridique et de planification pour les entreprises et leur permet de se préparer. Une pénurie d'électricité entraînerait d'énormes coûts économiques. C'est pourquoi il faut absolument éviter d'en arriver à des mesures comme le contingentement ou les délestages. Si une grave pénurie d'électricité devait tout de même se produire, le commerce de contingents est extrêmement important pour les entreprises. Malheureusement, celui-ci n'est possible que dans un cadre limité pour cet hiver et ne devrait être pleinement possible que l'hiver suivant. C'est décevant, car certaines entreprises ne pourront pas continuer à produire avec un approvisionnement énergétique réduit par le contingentement et auraient donc un besoin urgent de pouvoir échanger des contingents. Il est donc essentiel que cet échange soit pleinement possible pour l'hiver 23/24.

17 novembre 2022 Le chemin est encore très long avant d'assurer l'approvisionnement électrique

Même si nous allons peut-être encore passer cet hiver sans trop de mal, le chemin vers un approvisionnement en électricité sûr est encore long. Pour donner un ordre de grandeur, il nous manque à l'avenir très exactement 40 à 50 térawattheures.

14 novembre 2022: Nouvelle fiche d'information sur le chômage partiel dans le cadre de la crise énergétique

Le Seco a mis à jour la [fiche d'information](#) "Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail dans le contexte de la situation actuelle sur le marché de l'énergie", qui est disponible sur le site [arbeit.swiss](#). Ce document contient des exemples illustrant les conditions d'octroi de RHT. [economiesuisse](#) et l'UPS saluent l'actualisation de ce document et les éclaircissements qu'il apporte.

09 novembre 2022: Des groupes électrogènes de secours à disposition cet hiver

Le Conseil fédéral a [annoncé](#) que le DETEC pouvait conclure des contrats pour l'utilisation de groupes électrogènes de secours pour l'hiver prochain. L'objectif est de conclure des contrats pour une puissance totale d'environ 280 mégawatts (MW). Parallèlement à la mise en place d'une réserve hydroélectrique et à la construction d'une centrale de réserve à Birr, le Conseil fédéral renforce ainsi notre sécurité d'approvisionnement pour cet hiver. [economiesuisse](#) soutient ce projet, car il permet de disposer d'électricité supplémentaire en cas de besoin, pour éviter une éventuelle pénurie hivernale. Il est important et juste que le Conseil fédéral prenne en compte toutes les options disponibles afin d'éviter, dans

la mesure du possible, une pénurie d'électricité et les conséquences négatives considérables qui en résulteraient pour l'économie et la société.

09 novembre 2022: Le Conseil fédéral envisage de stocker du gaz en Suisse

Le Conseil fédéral a approuvé un [rapport](#) sur les possibilités de stockage de gaz en Suisse (gaz naturel, biogaz, hydrogène). L'approvisionnement en gaz de la Suisse est aujourd'hui entièrement assuré par des importations. De ce fait, la sécurité d'approvisionnement ne peut être renforcée que par une diversification des sources de gaz. Des possibilités de stockage saisonnier dans le sous-sol permettraient d'augmenter la résilience de la Suisse d'ici cinq à dix ans. Les services compétents de la Confédération vont maintenant examiner, en collaboration avec l'industrie gazière, le cadre juridique et financier nécessaire à la construction de tels stockages de gaz. L'entreprise romande Gaznat a déjà lancé un [projet](#) en Valais.

31 octobre 2022: On met le couvercle et tout va bien? Que signifie le plafonnement des prix de l'énergie dans l'UE pour la Suisse ?

Les pays européens ont promis presque 700 milliards d'euros pour atténuer les prix très élevés de l'énergie. L'UE tente quant à elle de corriger les prix. Cela représente de nouveaux défis pour la Suisse. Mais cela montre surtout qu'il y a trois priorités dans le domaine énergétique: développer, développer et développer. [Découvrez ce qu'il en est.](#)

26 octobre 2022: Bonne nouvelle: l'ELCOM annonce la constitution d'une réserve hivernale

L'[ElCom](#) annonce qu'une réserve hivernale de 400 GWh a pu être mise sur pied. Cela représente environ la moitié de ce que produisait l'ancienne centrale nucléaire de Mühleberg durant le trimestre le plus délicat. Les coûts atteignent presque 300 millions de francs, ce qui est deux fois moins que ce qui était initialement prévu. Ce sont de bonnes nouvelles pour la sécurité d'approvisionnement car au départ il n'était pas sûr qu'il y ait suffisamment de capacités disponibles pour constituer cette réserve.

20 octobre 2022: Economiser en hiver est une bonne chose: construire en été est mieux



Une pénurie d'énergie durant cet hiver est un scénario réaliste, qu'il faut éviter par tous les moyens à notre disposition. Une telle situation de pénurie serait dévastatrice pour la société et l'économie. Les entreprises font déjà très attention à leur consommation d'énergie. Ainsi en septembre, la Suisse a consommé 13% d'électricité en moins par rapport à l'année précédente. Nous voulons contribuer à ces succès avec l'**Alliance pour les économies d'énergie**. Elle a été lancée aujourd'hui lors d'une cérémonie et compte plus de 200 membres à ce jour. **Devenez vous aussi membre** de l'Alliance!

Les mesures d'efficacité énergétique sont importantes pour parvenir à passer cet hiver. A moyen terme, elle ne suffisent toutefois pas et ne représentent pas une solution durable. Si nous ne voulons pas mettre en péril des places de travail, il faut avant tout faire une chose: développer rapidement la production. Grâce à une baisse de la consommation électrique, l'économie et la société font leur part. Il revient au monde politique de mettre en place les conditions qui permettent de renforcer la production.

06 octobre 2022: Indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail dans le contexte de la situation actuelle du marché de l'énergie

Le Seco a rédigé une fiche d'information pour les entreprises sur "**l'indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail dans le contexte de la situation actuelle du marché de l'énergie**". Tous les points importants ne sont toutefois pas encore clarifiés - nos partenaires de l'**Union patronale suisse** travaillent à éclaircir le dossier.

29 septembre 2022: L'économie salue de nouvelles décisions concernant l'acte modificateur unique

Le Parlement continue de montrer qu'il "sait gérer la crise" - du moins dans sa majorité. Le Conseil des Etats a poursuivi l'examen de l'acte modificateur unique et a décidé, entre autres, de constituer une réserve d'énergie annuelle par appel d'offres ainsi qu'une réserve hivernale en priorisant les 15 projets issus de la "Table ronde sur l'énergie hydraulique". L'économie salue expressément ces deux démarches, car elles contribuent à la sécurité d'approvisionnement à moyen terme. Il en va de même pour les mesures d'efficacité décidées, qui apportent également une contribution, car : le meilleur térawattheure supplémentaire est le térawattheure économisé. Il est toutefois dommage que l'ouverture du marché de l'électricité, attendue depuis longtemps, n'ait pas trouvé de soutien. En effet, la situation actuelle sur les marchés de l'électricité n'est pas le signe d'une défaillance du marché. Au contraire, elle montre que les marchés de l'électricité sont bloqués dans une forme hybride ratée entre l'État et le marché. Le Parlement manque ici une occasion

26 septembre 2022: Plafonner les prix: un poison plus qu'un remède

Ces derniers mois, la politique énergétique a été marquée par la crainte de pénuries d'électricité en hiver. Un nouveau problème, fait désormais la une des journaux : l'explosion des prix. Dès qu'il s'agit d'aborder le sujet, les politiques lancent dans la panique des idées et des mesures souvent erratiques. Elles sont encore aggravées par le fait qu'elles reposent en partie sur un manque de compréhension du marché très complexe de l'électricité.

Plus dans le blog d'[Alexandre Keberle](#).

23 septembre 2022: Le Conseil fédéral recommande la commutation des installations bicomcombustibles et libère des réserves obligatoires

23.09.2022 :s

Le Conseil fédéral a officiellement émis une recommandation pour la commutation des installations bicomcombustibles. La commutation d'un maximum d'installations bicomcombustibles est une étape importante pour réduire la consommation de gaz et prévenir une situation de pénurie. Les entreprises qui émettent ainsi plus de CO₂ ou de polluants atmosphériques ne subiront pas de sanctions, ce que la modification du 16 septembre de l'ordonnance sur la protection de l'air et de l'ordonnance sur le CO₂ garantissent. Parallèlement, le Conseil fédéral libère les réserves obligatoires d'huiles minérales afin de garantir l'approvisionnement dans les semaines et les mois à venir.

22 septembre 2022: Le Conseil des Etats manque une occasion de réorienter la politique énergétique

Lors de son examen de l'acte modificateur unique, le Conseil des Etats a fixé des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables.

Malheureusement, il n'a pas suivi le courageux pas que sa commission avait accompli afin de débloquer les procédures. Le Conseil des Etats a en effet refusé de changer la pondération des intérêts d'utilisation et de protection. Il n'est pas du tout certain que cela suffise à garantir la sécurité de l'approvisionnement.

22 septembre 2022: Mesures en cas de pénurie de gaz: prise de position

Pour la place économique suisse, le gaz est une source d'énergie et une matière première essentielle. L'existence de la plupart des entreprises de production et de nombreuses entreprises du secteur des services serait menacée en cas de grave pénurie. Economiesuisse se félicite donc que les ordonnances en cas d'urgence soient enfin disponibles. Une réponse rapide pour la sécurité en matière de droit et de planification est certes primordiale pour les entreprises, mais les projets d'ordonnances ne tiennent malheureusement guère compte des réalités opérationnelles de l'économie suisse. Des adaptations sont ainsi nécessaires sur de nombreux points.

Prise de position (allemand)

16 septembre 2022: Révision de la loi sur le CO2, message publié

Après le rejet par le peuple de la révision de la loi sur le CO2 l'année dernière, le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui le message relatif à la loi sur le CO2. Elle doit s'appliquer de 2025 à 2030, avec pour objectif de réduire de moitié les gaz à effet de serre d'ici 2030, par rapport à 1990. Un tiers des réductions d'émissions peut être réalisé à l'étranger. Grâce à la conclusion de plusieurs accords bilatéraux, la Suisse a créé les conditions nécessaires à cet effet.

Il est important que la Suisse dispose le plus rapidement possible d'une loi révisée sur le CO2, pour réduire les émissions et aller en direction de l'objectif net zéro en 2050. Mais en même temps, il faut tenir compte de la volonté de la population. Il est donc juste que la nouvelle loi ne contienne pas de nouvelles taxes ou des taxes plus élevées. L'économie salue expressément le fait que toutes les entreprises aient désormais la possibilité de s'engager à réduire leurs émissions et qu'elles puissent ainsi obtenir en contrepartie le remboursement de la taxe sur le CO2.

16 septembre 2022: France – la sécurité d'approvisionnement électrique nécessite des économies

Le gestionnaire du réseau français a publié ses [prévisions pour l'hiver 2022/2023](#). Il affirme que le risque de pénurie peut être maîtrisé. Pour ce faire il est important que les consommateurs économisent l'électricité. Une baisse de la consommation de 1 à 5% permet de garantir la sécurité d'approvisionnement dans presque tous les scénarios. En revanche, une baisse de consommation de 15% serait nécessaire en cas d'hiver extrêmement froid. La consommation en France a des répercussions en Suisse. Plus l'approvisionnement de nos voisins sera satisfaisant et plus ils pourront exporter d'électricité. La situation en France est visible en ligne : <https://www.monecowatt.fr/>

16 septembre 2022: Acte modificateur unique – important pour la sécurité de l'approvisionnement

Avec l'acte modificateur unique, le Conseil fédéral a transmis au Parlement une vaste révision de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité. Par cette révision, il entend améliorer les conditions-cadre pour le développement de la production indigène d'électricité issue des énergies renouvelables et donc un approvisionnement sûr en électricité en Suisse.

[Article](#)

06 septembre 2022: Sécurité d'approvisionnement électrique : le mécanisme de sauvetage est important pour Axpo

Le Conseil fédéral a activé le mécanisme de sauvetage par le biais d'une ordonnance urgente et met à la disposition d'Axpo un crédit-cadre de 4 milliards de francs. [economiesuisse](#) salue cette mesure, car il est important qu'Axpo puisse continuer à assurer son importante contribution à la sécurité de l'approvisionnement.

[Article](#)

14 septembre 2022: Pénurie : les entreprises suisses sont confrontées à des problèmes d'approvisionnement et de rareté de l'énergie

Une récente enquête d'[economiesuisse](#) montre que les entreprises suisses sont toujours confrontées à une pénurie de produits semi-finis importants. La situation ne s'est que légèrement détendue cet été. La prochaine pénurie s'annonce déjà :

une entreprise sur trois est actuellement confrontée à des problèmes d'approvisionnement en énergie. Et les perspectives ne laissent rien présager de bon. De larges pans de l'économie helvétique redoutent une hausse encore plus marquée des prix de l'électricité au cours des mois à venir et de nombreuses entreprises s'attendent même à un rationnement. Malgré les ajustements opérationnels effectués, trois entreprises sur cinq ne sont pas suffisamment préparées à une pénurie de gaz et d'électricité.

Article

2 septembre 2022: Les réservoirs de gaz des pays de l'UE sont remplis à 80 %. Faut-il vraiment être inquiets?

Fin juin, l'UE a adopté le règlement sur le stockage de gaz, lequel prévoit que les installations souterraines de stockage de gaz dans les Etats membres doivent être remplies à au moins 80 % d'ici au 1er novembre 2022. Et ce chiffre devrait atteindre 90 % l'an prochain. Or, ces derniers temps, il s'avère que les niveaux de remplissage ont nettement augmenté dans les différents pays de l'UE.

Blog

1^{er} septembre 2022: Le site [penurie.ch](http://www.penurie.ch) est en ligne!

Dès aujourd'hui, la plateforme www.penurie.ch est disponible, pour permettre l'échange de droits de consommation (contingents). Elle fournit également des informations sur la situation de l'approvisionnement. Les entreprises peuvent s'enregistrer sur le site et les membres d'economiesuisse bénéficient d'un tarif réduit.

26 août 2022: Augmentation massive du prix de l'électricité - que faire?

La hausse des prix de l'électricité touche durement les particuliers et les entreprises. Les médias parlent d'une véritable "explosion des prix de l'électricité". Pour des entreprises auparavant en bonne santé, la production peut soudainement devenir non rentable, surtout pour les entreprises à forte consommation d'énergie. Les ménages subissent également une charge supplémentaire importante, même s'il existe une certaine protection grâce à l'approvisionnement de base. Néanmoins, les personnes à faibles revenus peuvent, dans le pire des cas, tomber dans la pauvreté énergétique. La situation est grave.

Article

15 août 2022: La crise énergétique permet des ajustements attendus depuis longtemps

Une politique énergétique bien pensée et viable trouve un équilibre entre des objectifs de sécurité d'approvisionnement, de rentabilité et de respect de l'environnement. Nous avons perdu ce fragile équilibre: la sécurité de l'approvisionnement en électricité est menacée, peut-être dès cet hiver, et les prix s'envolent. Le climat pâtera des centrales à gaz et au mazout qui seront probablement nécessaires dans notre pays. En Allemagne, il est même prévu de réactiver des centrales au lignite.

[Article](#)

05 août 2022: Approvisionnement en gaz: Les propositions de l'économie suisse en prévision de l'hiver

[Prise de position sur la pénurie de gaz](#)

29 juillet 2022: Pénurie d'énergie : optimiser la consommation pour réduire les risques

Grâce à des conventions d'objectifs conclues avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), les entreprises suisses œuvrent depuis plus de vingt ans – avec succès – à améliorer sans cesse leur efficacité énergétique. Ce faisant, elles contribuent aussi activement à réduire les risques en cas de pénurie. Pour de nombreuses entreprises, l'ampleur des défis actuels est toutefois considérable. Il serait souhaitable que la gestion des conventions d'objectifs en situation extraordinaire soit régie par des règles claires.

[Article](#)

29 juin 2022: Une pénurie de gaz menace l'économie et la société : tout le monde doit tirer à la même corde

economiesuisse, Swissmem et scienceindustries soutiennent les efforts de la Confédération et de l'industrie gazière pour assurer l'approvisionnement en gaz. Une pénurie de gaz occasionnerait des dommages économiques et sociaux majeurs. Pour que la Suisse soit en mesure d'affronter l'hiver prochain, il importe désormais de ne pas lâcher prise et d'appuyer sur l'accélérateur ! Dans l'éventualité d'un contingentement, tout le monde doit apporter sa contribution. En premier lieu, les consommateurs doivent être sensibilisés, conseillés et soutenus rapidement. L'économie est prête à participer à cet effort commun.

30 mars 2022: Les cinq piliers d'un approvisionnement en électricité sûr

La sécurité de l'approvisionnement électrique de la Suisse est menacée: selon l'Elcom, des pénuries d'électricité menacent dès 2025. Au-delà du désastre humanitaire qu'elle provoque, la guerre en Ukraine a mis en lumière la vulnérabilité de l'approvisionnement énergétique. Pour un approvisionnement en électricité sûr, durable et économique, economiesuisse, scienceindustries et Swissmem proposent cinq piliers fondamentaux ainsi que des adaptations concrètes de l'acte modificateur unique (révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité et de celle sur l'énergie).

Dossier⁷